



Comment faire valoir une garantie

Par **clem92**, le **18/05/2008** à **09:18**

Bonjour

IL savere que j'ai un probleme avec mon velo carbone est garantie a vie (engagement de la marque visible sur son site internet) qui s'est fissuré au niveau de la patte de derailleur
Lors d'une randonnée mon derailleur s'est retourné apres que la patte de ce derailleur ai cassée , en demontant cette patte qui est le fusible entre le derailleur et le cadre je me suis aperçu que la patte de cadre en carbonee etait fissurée et fendu. mon velociste contacte le fabricant qui ne veut rien entendre disant que c est de la casse et de ma faute sans l avoir vu ni vu une photo
je trouve ca inadmissible sachant que ce probleme est courant et que pour moi le cadre ne doit pas bouger quand cette patte interchangeable casse
il faut savoir que c'est un cadre d une valeur de 2000 euros qui n'a que 14 mois moins de 5000 kms

Que puis je faire pour faire valoir mes droits de garantie , quelle demarche suivre??

Merci de vos reponses

Cdlt

Clement